

Un message important pour tous les membres du SCFP qui travaillent dans le secteur des soins de longue durée (SLD).

Le mercredi 29 juillet, le gouvernement provincial a annoncé le lancement d'une commission d'enquête indépendante sur la COVID-19 dans les foyers de soins de longue durée, commission dirigée par le juge en chef adjoint de la Cour supérieure de l'Ontario, Frank Marrocco.

Angela Coke, une ancienne cadre supérieure de la fonction publique de l'Ontario, et le D^r Jack Kitts, qui a été le président de l'Hôpital d'Ottawa de février 2002 à sa retraite en juin 2020, se joindront au juge en chef adjoint Marrocco.

Selon le gouvernement, la commission, composée de trois membres, « se penchera sur la manière dont la COVID-19 s'est propagée dans les foyers de soins de longue durée de la province, les conséquences de ces éclosions pour les résidents, le personnel et leur famille, et l'adéquation des mesures prises par la province et d'autres parties pour isoler les cas et empêcher la propagation du virus ».

La commission, si elle le souhaite, formulera des recommandations au gouvernement sur les mesures qui devraient être prises pour protéger les résidents des SLD et le personnel dans l'éventualité de toute éclosion future.

Le SCFP-Ontario et le personnel du SCFP national travaillent ensemble en prévision du lancement de la commission. Une équipe de coordonnateurs, de chercheurs, de conseillers juridiques et de conseillers aux communications travaille depuis un certain temps déjà pour voir à ce que les membres du SCFP sur la première ligne soient protégés et que leurs voix et leurs expériences soient entendues par la commission alors qu'elle amorce son travail important.

La commission dispose d'un large mandat pour obtenir de l'information et convoquer des témoins à sa convenance, et pouvoir exiger des preuves et la production de documents qu'elle juge importants pour son enquête. Le défaut ou le refus de se conformer aux demandes de la commission peut entraîner le dépôt d'accusations d'outrage.

Cette commission doit pouvoir fonctionner de façon entièrement indépendante et sans ingérence de la part du gouvernement, limites ou restrictions. Alors que ce travail important est en cours, il ne peut être utilisé comme tactique pour ralentir la mise en œuvre des changements importants que nous savons être nécessaires dès maintenant. Nos êtres chers ne peuvent pas attendre un changement jusqu'au printemps prochain.

En vertu du mandat présenté aujourd'hui par le gouvernement, la commission devra présenter son rapport final au gouvernement d'ici le mois d'avril 2021 et elle peut également produire un rapport intérimaire. Tous les rapports doivent être publics.

Vos dirigeants du SCFP sont déterminés à voir à ce que vos voix et votre vision pour un secteur des SLD plus sécuritaire, plus équitable et mieux adapté soient entendues et représentées de manière efficace à la commission.

Bien que le travail de la commission ait enfin commencé, de nombreux détails restent à préciser. Lorsque des renseignements supplémentaires seront fournis, nous vous en informerons.

Si vous avez des questions, des préoccupations ou un point de vue dont vous aimeriez faire part à la commission, nous vous encourageons à communiquer avec les dirigeants de votre section locale afin que nous puissions voir à ce que vos opinions soient incorporées dans les mémoires du SCFP.

Nous vous prions d'accepter nos sentiments de solidarité.

Le président,



Fred Hahn

La secrétaire-trésorière,



Candace Rennick